

Le carnet de FS

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **79 (1991)**

Heft 3

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-279625>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.


Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.


Mais pourquoi ça leur fait si mal ?

 Un proverbe italien dit que « la langue cogne toujours la dent malade » (« la lingua batte dove il dente duole »). A voir l'insistance avec laquelle la gent masculine raille l'actuelle tendance à la féminisation du langage, il faut croire que la dent fait vraiment très mal, ce qui laisse le champ ouvert à toutes les spéculations sur l'inconscient de ces messieurs.


Dans une lettre ouverte à la nouvelle déléguée vaudoise à l'Egalité parue à l'occasion de sa nomination dans la *Nouvelle Revue de Lausanne*, Daniel Laufer, des Groupements patronaux vaudois, croit faire le bel esprit en réclamant que, pour faire pendant aux « ramoneuses » et autres « ferblantières », soient créés le masculin de « la personne, l'ordonnance et la recrue », à savoir (le ridicule, décidément, ne tue pas) : « le person, le recru et l'ordonnan ». Mauvaise foi, bêtise, un peu des deux ? Freud a écrit des choses fort éclairantes sur le sens caché des mots d'esprit...

Quant à Philippe Pidoux, président du Conseil d'Etat vaudois (ah, décidément, ces Vaudois...), il ne s'est toujours pas fait au titre de « syndique » adopté par Yvette Jaggi, qu'il récusé au nom des « vertus de la langue française ». Mais dans le même article de *24 Heures* du 24 janvier, on voit pointer les vraies motivations du vertueux politicien : n'y est-il pas question de l'irritation que suscitent en lui « les féministes mal dans leur peau » ? Mal dans sa peau... quand on vous disait que la langue cogne toujours la dent malade !


Vive l'autodéfense !

 Les cours d'auto-défense ont la cote, de plus en plus de femmes s'y inscrivent (cf. renseignements pratiques dans notre Agenda en p. 20) et plusieurs échos enthousiastes nous sont parvenus à la rédaction : de quoi leur consacrer un « sourire », pour fêter cette nouvelle conquête de l'émancipation. On a beaucoup dit que les femmes, égalité des droits ou pas, étaient biologiquement condamnées à l'infériorité physique. En apprenant avec succès à vaincre la peur de l'agression, les adeptes de l'autodéfense font tomber ce dernier tabou.

Etonnants CFF

 On a beaucoup parlé dans la presse de la déléguée aux questions féminines nommée par Swissair, on a moins parlé de son homologue aux CFF, qui est en fonction depuis avril de l'année dernière. Le magazine de l'entreprise, *Evasion*, lui consacrait récemment un article, qui laissait augurer de belles perspectives pour les employées de la régie. Mais quel étonnement de découvrir le titre exact de la sympathique Ruth Stucki : « préposée aux questions féminines et de l'habillement de service » ! Est-ce une manière subtile de rappeler, en pleine action égalitaire, que la mode, c'est encore et toujours l'affaire de ces dames ?

Suffrage universel

 Il n'est pas mauvais, de temps en temps, de renouer avec l'exercice scolaire classique de l'explication de texte. Texte choisi : l'article de Jan Marejko paru dans l'*Impact* de février 1991 et intitulé : « Suffrage universel et bien commun. » Disons tout de suite que

la conclusion de cet article semble on ne peut plus progressiste : s'agissant de l'extension du droit de vote aux étrangers, l'auteur conclut en affirmant qu'une telle extension pourrait peut-être redonner aux Suisses le sens du bien commun. Mais voyons par quels détours il arrive à cette conclusion.

Le suffrage universel, dit Jan Marejko, n'est pas un bienfait en soi, tout dépend de l'usage qu'on en fait. « Est-ce que l'instruction publique est un bienfait ? Est-ce que la démocratie est un bienfait ? Est-ce que l'émancipation des femmes est un bienfait ? » Le problème, c'est que plus personne dans nos sociétés n'ose poser de questions iconoclastes sur, par exemple, « le bien et le mal, le vrai et le faux, les différences entre les hommes et les femmes, entre adultes et enfants, entre les peuples... » C'est pour nous réapprendre à poser ce genre de questions que l'apport des étrangers pourrait ne pas être inutile.

Ce qui frappe dans ces interrogations somme toute stimulantes, c'est que Jan Marejko se range de toute évidence à chaque fois du côté de ceux dont les droits sont inquestionnables, du côté de ceux par rapport à qui les autres sont les autres... du côté des hommes (terme abondamment utilisé, par ailleurs, tout le long de l'article, dans son sens prétendument universel), des Occidentaux, des adultes. Avis aux inconditionnelles du féminisme de la différence : gare aux mésalliances !

Délai de rédaction pour le numéro d'avril : lundi 11 mars.



et le Mouvement féministe fondé en 1912 par Emilie Gourd

Soutenu par l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal :

Case postale 323,
1227 Carouge/GE

Présidente du Comité du journal :

Michèle Michellod

Rédactrice responsable :

Silvia Ricci Lempen

Rédaction, services de presse :

Silvia Ricci Lempen, (021) 29 74 49

Equipe de rédaction : Jacqueline Berenstein-Wavre, Perle Bugnion-Secretan, Corinne Chaponnière, Martine Chaponnière, Simone Chapuis, Brigitte Mantilleri, Michèle Michellod, Brigitte Polonovski Vauclair, Edwige Tendon

Correspondantes cantonales : Catherine Cossy (Suisse alémanique), Cilette Cretton (VS), Béatrice Berset Geinoz (FR), Fabienne Vuilleumier-Künzi (JU-BE), Irène Brossard (NE), Nicole Ruchti (VD)

Administration et abonnements : Elisabeth Hallauer, (022) 42 64 60

CCP : 12-11 791-3

Impression : Filanosa SA, Nyon

Graphisme de la couverture : Atelier Orange, Elisabeth Ray-Ruey, Nyon

Maquette : F. Doms

Editeur : Association « Femmes suisses et le Mouvement féministe » fondée en 1912, Genève

Abonnements : 1 an : Suisse : Fr. 55.- (AVS : Fr. 48.- ; abonnement de soutien Fr. 70.- ou plus) – Etranger : Fr. 60.- renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

Parution : 10 fois par an

Prix du numéro : Fr. 5,60

Copyright : Femmes suisses ©, 1991